

M. le président annonce que M. de Baudry d'Asson demande à interpellier M. le président du conseil sur l'insuccès de nos troupes au Tonkin. La date de la discussion sera fixée ultérieurement. L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet de loi relatif au chemin de fer de Montargis à Paris.

CHRONIQUE ELECTORALE

Une circulaire de M. Maerac. M. Emile Maerac adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Dans l'intérêt des affaires agricoles et industrielles de notre région du Nord, auxquelles on assurait que je pourrais être utile, j'ai accepté la candidature au Sénat. C'était pour moi un sacrifice très sensible; je ne m'étais pas engagé sans réflexion, et je n'avais sollicité qu'aux démarches réfléchies de mes propres confrères.

Mes adversaires ont attribué à ma candidature un caractère de dépendance, de politique étroite et militante qu'elle n'avait point, et une partie de mes amis, influencés par cette manœuvre, m'ont retiré leurs sympathies. Néanmoins, le nombre de ceux qui ont soutenu ma candidature est resté considérable, puisqu'il équivaut presque exactement à la moitié du total des électeurs, et qu'il aurait suffi du déplacement de quelques voix pour intervenir le résultat du scrutin.

Dans de telles conditions, l'insuccès n'est point une déception, mais un simple accident qui ne doit décourager personne.

Je remercie les électeurs qui m'ont fait l'honneur de m'accorder leurs suffrages, et je demeure indubitablement dévoué aux intérêts de l'agriculture et de l'industrie, que je continuerai à servir dans toute la mesure de mes moyens.

Maerac.

Ce sont les patrons eux-mêmes de M. Maerac qui ont donné à sa candidature ce caractère de « dépendance », que nous lui avons trop justement reproché.

Si cette candidature a eu, en même temps, un caractère de « politique étroite », à qui la faut-il? sinon à M. Maerac lui-même, devant le maître de Baismes, les engagements que l'on connaît et qui n'ont pas osé protester contre les déclarations faites en son nom par MM. Testelin, Louis Legrand, etc.

L'élection de dimanche et les journaux de gauche. L'Echo du Nord a répondu hier soir à l'article du Progrès dont nous avons donné les principaux extraits :

L'un de nos confrères lillois, dans l'article d'appréciation qu'il consacre à l'élection de dimanche, attribue l'échec du candidat républicain au défaut de netteté politique de l'honorable M. Maerac. Il émet cette idée paradoxale que les chances de succès sont plus grandes avec un candidat plus « avancé » que la « concession » faite à l'opinion modérée a été une expérience nuisible, que ce militantisme de triomphe a été l'élément de l'avant sans rechercher aucunement l'alliance des fractions libérales.

Le Progrès a-t-il bien réfléchi avant de tenir ce langage, ou bien n'est-ce là qu'une boutade échappée à la surprise et à l'irritation de son rédacteur?

Non, certes n'est pas soutenable. Le simple bon sens indique que si M. Maerac, sur le nom de qui se sont concentrés les suffrages de toutes les fractions du parti républicain, n'est néanmoins trouvé en minorité de quatre-vingt voix, c'est qu'il n'a pas obtenu le moins de voix, mais qu'il n'a pas obtenu le plus de voix.

La rupture d'alliance que le Progrès annonce, ne nous semble pas plus logique que productive. On ne voit pas trop par quel miracle un parti qui s'est trouvé trop faible alors qu'il était uni et massé, pourrait devenir plus fort par l'élimination d'une fraction de son effectif.

C'est une stratégie dont nous aurons humblement le pas à nous les libéraux, nous ne pensons pas qu'aucun général d'armée ait jamais songé à l'essayer en campagne.

Au surplus, il n'est pas trop tard pour expérimenter cette stratégie, si elle est nouvelle, ingénieuse; mais nous doutons qu'elle donne de bons résultats, et nous n'y reviendrons après une première tentative. — H. V.

Le Progrès réplique : Nous n'avons jamais écrit que les chances eussent été plus grandes avec un candidat plus « avancé », comme l'Echo prétend nous le faire dire.

Ce qui se serait passé dans d'autres conditions, nous l'ignorons.

Peut-être trois candidats auraient-ils eu plus de chances qu'un seul; peut-être moins!

Ce sont là des hypothèses qui tout le monde a le droit de faire mais qui ne peuvent pas figurer dans une argumentation sérieuse.

On ne recourt pas à un problème de politique, comme une équation d'algèbre, avec des inconnues; il se fait tout compte de ces quantités acquises et éprouvées.

Et bien nous disons que le quantum du centre gauche est l'opinion républicaine ultra-moderne, c'est un quantum excessivement réduit. Et cela n'est pas discutable. Ce groupe coupe à peine une quarantaine de sièges au Parlement, siégeant à la valeur de quelques-uns de ses membres, bien plus qu'aux opinions qu'ils représentent.

Et nous ajoutons que, ni par la place qu'il tient dans la proportion numérique, ni par les succès électoraux remportés par lui jusqu'à ce jour, le centre gauche n'est autorisé à réclamer la direction du parti républicain.

Il est donc tout naturel qu'après lui avoir, sans arrière pensée aucune, concédé un siège sénatorial que nous pouvions disputer, — quitte à nous rallier ensuite au groupe républicain qui aura obtenu la majorité au premier tour, — il est tout naturel qu'après avoir éprouvé un échec, en nous conformant aux procédés tactiques de l'Echo, nous reprenions ceux qui nous ont presque toujours donnés la victoire et que nous recommandons à nos amis de ne pas abandonner.

Les journaux opportunistes et radicaux du département supplient le gouvernement et les Chambres de ne pas retarder plus longtemps la discussion de la loi sur les céréales et les bestiaux.

Ils reconnaissent que l'élection de dimanche est un avertissement dont il faut tenir grand compte.

Nous avons donc bien raison de dire aux cultivateurs du Nord qu'en votant pour M. Fievet ils font une manifestation agricole au lieu d'être des électeurs.

Le Nord maritime, journal républicain indépendant de Dusakerque, s'exprime ainsi :

Le temps des illusions est passé, et il faut se rendre à l'évidence. En votant pour M. Fievet, les électeurs sénatoriaux du Nord n'ont pas voté pour l'homme, ils ont voté pour un principe, c'est-à-dire pour l'adversaire de l'opportunisme, ce système d'après lequel le pouvoir continuait à se placer et à se conserver en République un mode de procéder et des lois qui n'ont la sanction.

Republique constitutionnelle. — Finissons-nous hier ou Monarhie constitutionnelle, tel est le dilemme qui s'impose aujourd'hui, car on veut en finir avec un système d'équilibre où sous une dictée démocratique, le pouvoir personnel et l'autoritarisme s'affirment journellement avec une désolante qui rappelle les plus mauvais jours de l'ancien régime.

L'avertissement sera-t-il compris cette fois... Il faut le répéter sans trop y compter, car si nous en général à croire jusqu'à bout ce que l'on dit et ce que l'on dit, s'enfuit surtout d'être gardé la place et les éléments qui y sont attachés. Il est certain que si un candidat radical ne fut présenté au lieu et place de M. Fievet, il eût passé de même et peut-être avec une plus forte majorité, car la simplicité exacte du scrutin d'hier n'est autre que celle-ci : « Electe à l'opportuniste et le n'a pas gouverné ».

Il serait fastidieux d'en rééditer les causes, tout le monde l'a dit et l'a écrit, et ce n'est pas à nous de le faire. Les élections de dimanche ont été deux élections qui se sont inspirées de la devise ci-dessus.

L'élection sénatoriale du Nord et la Presse parisienne. On écrit de Lille à l'Univers :

Le résultat de l'élection sénatoriale dans le Nord est d'autant plus significatif qu'il n'était guère prévu. Les amis les plus optimistes du nouveau sénateur, M. Fievet, prévoyaient que son adversaire, M. Maerac, serait élu avec une majorité d'une quarantaine de voix. Or, M. Fievet a obtenu une majorité de 80 voix, qui constitue pour le préfet et pour les groupements de l'opportuniste un échec sanglant.

Pourtant, le candidat républicain avait été choisi tout exprès pour donner satisfaction aux gens d'esprit neutre. Protectionniste, agriculteur, ennemi du républicanisme, M. Maerac était, à coup sûr, le candidat type d'un parti hypocrite comme elle l'est le préfet Jules Cambon est chargé de faire aimer dans le Nord. Tous ses stratagèmes n'ont servi de rien, et, en dépit du biscautage des cartes électorales, les délégués sénatoriaux ont manifesté l'irritation qu'inspire aux populations laborieuses du Nord la politique opportuniste, spécialement dans l'ordre économique.

Outre que ce résultat est d'un bon augure pour les prochaines élections législatives, il est intéressant de prendre acte d'une victoire qui assure à la droite sénatoriale une voix sérieuse, et qui est le fruit d'une campagne énergique, excellentement menée par la presse contre-révolutionnaire du Nord.

L'Occan, par M. Cossart, principal du collège de Saint-Amand.

M. Cossart a déjà fait à Roubaix, l'an dernier, malgré l'aridité, la Glace et les Glaciers. Cette année, il nous n'avions horreur de jours de mois, cette année, accompagnée de projections lumineuses, a été l'une des plus intéressantes de la saison.

Celle que M. Cossart doit faire samedi, sera étonnamment accompagnée de très jolies vues de l'Occan.

La Fanfare Delattre s'est fait entendre, dimanche dernier, à l'église de Notre-Dame, pendant la messe de onze heures et demie. Cette société a joué les deux morceaux qu'elle devait exécuter à la fête de Ste-Cécile, exécution qui n'a pu avoir lieu à cause de l'indisposition du sous-chef.

Nous devons reconnaître que la Fanfare Delattre n'a rien perdu de ses qualités qui en ont fait la première Fanfare de France; nous retrouvons toujours la même observation des nuances, en un mot, cette interprétation irréprochable à laquelle peut vraiment arriver les bonnes sociétés.

Les fanfares de Ste-Cécile et de la perfection variées a laissé la meilleure impression; les solistes ont été très remarquables; aussi, adressons-nous nos sincères compliments à M. Louis Know, le chef et directeur de la Fanfare Delattre ainsi qu'à tous ses vaillants musiciens.

L'une des cheminées du 24 de la rue Pellart s'est écroulée, lundi, vers cinq heures et demie du soir. La majeure partie des débris sont tombés dans la cour de la maison portant le n° 22 et ont brisé la lanterneau vitré. Quelques briques sont tombées dans la rue; mais, heureusement, personne ne passait en cet endroit.

Arrestation. — Eugène Ledoo, chanteur ambulant, a été arrêté pour vagabondage et mendicité. Le Grand Journal de Valenciennes (Journal de Valenciennes) a été condamné à payer au propriétaire de la dite maison 10 francs pour avoir mené sans existence aucun mâtrelle que nomade.

Nos bons regards. — Plus de cinquante personnes étaient rassemblées, lundi soir, rue Philippe-le-Bon, autour d'un bryant disciple de Gambin qui faisait un vacarme insupportable et avait déjà frappé plusieurs passants. La foule lui est venue en aide et l'a empêché de continuer son voyage.

Quelques heures plus tard, un Figaro, nommé X..., était trouvé sur le trottoir de l'une de nos principales rues; il avait, évidemment, été laissé couché sur la voie publique. Son domestique étant peu dévoué, les agents l'ont charitablement transporté; mais il se sera remémoré en leur adressant mille injures. X... a été l'objet d'un procès-verbal pour outrage à la police.

Après quinze jours de neige et de frimas, le temps s'est subitement adouci, le vent a tourné au sud et le dégel a commencé.

Les courriers de la Seine-et-Oise ont été retardés par la glace du canal s'étant fondue peu à peu sous l'influence de la température douce et malsaine qui a succédé au froid rigoureux de ces derniers semaines.

Le dégel est survenu, il est accompagné de tous ses désagréments, et rien n'est moins rassurant à voir que nos places et nos rues transformées en marécages. La Grand'Place, notamment, ressemble à un marais. Espérons que, dans quelques jours, tout sera fini.

Un cheval attelé à une légère voiture, s'est emporté lundi soir, rue de l'Union. L'essieu du véhicule n'a pas tardé à être brisé; mais l'animal a été arrêté à l'extrémité de la rue par M. Mayer, mécanicien, demeurant rue de Sébastopol.

Chronique théâtrale. — Serge Painne avait attiré lundi soir, à l' Hippodrome, un public plus nombreux qu'à l'ordinaire. Cette pièce était représentée pour la première fois sur notre scène, et elle a obtenu un succès de premier ordre.

M. Georges Ohnet éprouvait une vive curiosité de voir l'œuvre dramatique.

Il y a là des situations fort pathétiques; le plan est habilement conçu et parfaitement distribué; l'écriture est claire et précise; les dialogues ont en eux de vrais agréments de dialogue, croit régulièrement d'une scène capitale à l'autre.

Mais ce qui fait tout le succès de cette pièce, ce sont les personnages et les caractères, c'est le caractère de la mère, de Mme Desvarennes, superbement tracé. Quelle matresse mère! Comme l'on sent, en elle, la femme du peuple qui exerce un prince, la comtesse qui exerce un banquier!

Serge Painne offre un intérêt palpitant, à condition d'être bien joué, et malheureusement ce n'est pas le cas de lundi. Sauf, Mlle Magdalena, qui est tout à fait remarquable, par sa manière charmante dont elle a tenu le rôle de Jeanne de Genay, tous les artistes se sont efforcés à qui mieux de rester dans une honnête médiocrité. Aussi l'interprétation, sans être absolument mauvaise, a été d'une banalité et d'une agilité.

Ces acteurs ont pourtant une excuse: ils jouaient cette pièce pour la première fois, ce qui se voyait, d'ailleurs, à la façon dont ils savaient leurs rôles.

La représentation de Galathée a été beaucoup plus brillante; on peut en conclure que la troupe lyrique de la Gaîté est de bien supérieure à sa troupe de drame et de comédie.

Galathée est, sans conteste, l'une des plus belles productions de Victor Massé. Qui ne connaît cette œuvre, qu'il se hâte de lire, et qui, par son poste, apporte son amour des détails pittoresques joint à une habile instrumentation? Ce magnifique passage :

Tristes amours, folles chimères, est sur toutes les bouches, et on ne se lasse pas d'entendre le morceau d'Alfred Bréard, si rempli de mélodie et de douceur.

M. Arnaud a déployé dans le personnage de Pygmalion un réel talent; il possède une voix agréable, et il est de bien intelligente. Cependant, ce n'est pas tout; il a chanté avec une allure et un enjouer la salle assez froide jusque là.

Mme Demoulin a rempli très suffisamment le rôle de Galathée et de sa compagne, Mlle Saint-Ille (ganymède) est fort convenable comme ténor léger. Quant à M. Ferrand (le roi Mida), il s'est montré comédien de bonne volonté.

Société de Géographie. — Conférence du samedi, 31 janvier.

et chantant correct. Notons son riche costume, fidèle à la vérité historique. A propos de ce costume local, pourquoi le décor du fond figurait-il une ville musulmane moderne, avec des couples et des minarets? Ce genre d'architecture n'était rien moins qu'antique de la Grèce antique.

Les chœurs ont été supprimés; personne ne s'en est plaint.

En somme, le public s'est retiré satisfait; qu'on demande de plus!

Hem. — Les cultivateurs et industriels du bailliage de Valenciennes et des environs (commune de H. M.) viennent d'adresser la pétition suivante à M. le maire de Roubaix :

« Les cultivateurs, artisans et industriels, ont l'honneur de vous exposer que le déplacement du bureau de l'école de votre ville, sur la route de Lannoy, cause un grand préjudice et un grand dérangement aux habitants du bailliage de Valenciennes et de ses environs, situés sur la commune d'Hem; lorsque le bureau était au Pont-Rouge, nous faisons tous nos transports pour aller dans ce quartier de Roubaix, nous sommes obligés de faire un grand détour en passant par Lannoy, d'un côté, et de Valenciennes de l'autre, ce qui nous coûte un grand nombre de francs par an, et nous ne pouvons pas passer par le pavé de Valenciennes ».

« Les soussignés, M. le Maire, viennent vous prier de vouloir bien remédier à cet état de choses, en plaçant, s'il est possible, un homme exprès à l'ancien bureau, afin d'expédier les lettres qui s'adressent au bureau de Valenciennes, ou employeur tout autre moyen que vous jugerez bon ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

« Nous sommes, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien prendre notre supplique en considération et que, si vous le jugez bon, vous voudrez bien nous adresser votre réponse par le bureau de Valenciennes, afin d'être en mesure de payer les impôts, à nourrir sa famille et à élever ses enfants. Il est ainsi de lui comme de tous les autres commerçants qui travaillent pour vivre ».

La catastrophe de l'ascenseur. — Cette affaire, qui devait être appelée samedi prochain devant le tribunal correctionnel, est encore remise. Cependant les rapports des experts sont au point. Ces rapports sont très préjudiciables aux intérêts des victimes.

Une exposition scolaire aura lieu au Palais-Ramain du 5 au 25 avril.

Conférences militaires. — En mars prochain M. le capitaine Echaumont, de 43e de ligne, fera, à l'école d'Instruction de Lille, des conférences sur la frontière de Nord et de l'Est, de Dunkerque à Belfort.

Un vol avec effraction. — M. Callens, épicière, rue d'Antin, avait, depuis huit jours, comme soudeuse locale, un ouvrier mécanicien, Louis X..., originaire de Bruxelles.

Cet individu profitant, hier à midi, du moment où la famille Callens était au rez-de-chaussée, a fracturé la serrure de la porte d'une chambre à coucher, et y a enlevé une somme de 400 fr. quatre obligations de 50 fr., ainsi que de nombreux bijoux évalués à environ 500 fr. Le voleur est descendu vers une heure et est sorti par le couloir; particulièrement ces objets sont au nom de famille de l'individu, mais n'y a pas autrement attention.

On ne s'est aperçu du vol que deux heures après. On prévint aussitôt la police, mais, malgré les plus actives recherches, on n'a pu être retrouvé. M. Callens a été très malade, mais qu'elle garde le lit depuis hier. Son état ne laisse pas que d'être alarmant.

Espérons qu'on parviendra à mettre la main sur le voleur, qui a abusé de la confiance de ces braves gens pour les piller aussi audacieusement.

« Veuillez agréer, etc. (Sous les signatures). » Hem, le 27 janvier 1885.

Revenu de bien loin. — A Frémontaines (Vosges), le 9 novembre 1884. Je souffrais d'une maladie que je ne puis définir: je perdais les forces et l'appétit, j'avais des douleurs dans les reins et les jambes à ne plus pouvoir m'asseoir, je ne voyais plus clair, j'étais au lit, et, enfin, je pensais mourir bientôt. L'usage de vos Pilules Suisses: j'en demandai d'abord une boîte à l'fr. 50 de M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Valenciennes, à Paris; voyant qu'elles me faisaient du bien, j'en fis venir une seconde boîte; depuis lors je va très bien, les forces, l'appétit, reviennent, les maux de tête et de reins ont disparu. Je vous autorise à publier ma lettre si vous le jugez à propos.

DURAND, Jean-Pierre. 10152

Éphémérides de la charité Roubaissienne. — 20 janvier 1885. Cette éphéméride se réalisera dans les semaines prochaines. Plusieurs industriels proposent à leurs ouvriers, qui acceptent sans hésitation, un travail supplémentaire dont le produit augmenterait les sommes destinées au soulagement des ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers acceptent à souffrir de la crise industrielle. (Bibi).

20 janvier 1885. — La Chambre de Commerce de Lille offre au Bureau de Bienfaisance de Roubaix, 100 francs de secours destinés à être distribués par le conseil municipal de Roubaix, afin de soulager les ouvriers de la Seine-et-Oise. Les ouvriers accept